

La culture et le spectacle

ne doivent pas être notre précarité!

Syndicat des Travailleurs-euses Uni-e-s de la Culture et du Spectacle

Face à la crise sanitaire que nous traversons, nous avons pu voir que chaque secteur n'est pas affecté de la même manière, et que certains doivent faire face à beaucoup plus de difficulté que d'autres. Notre secteur, celui de la culture et du spectacle est particulièrement impacté par cette crise.

Alors que nous avons été dans les premiers à devoir cesser nos activités, nous allons être parmi les derniers à pouvoir les reprendre.

On ne compte plus les annonces d'annulations de festivals, de spectacles, de manifestations associatives ou de tournages. Grands nombre de musés ou de théâtres sont toujours fermés. La quasi-totalité des programmations sont suspendues, et les nouvelles productions sont impossibles.

Le problème est, que dans ce secteur, nous avons énormément de contrats précaires. Pas d'activités signifie pour nous pas de rémunération, et pour certains même, pas de droit au chômage!

Cette crise n'a fait que pointer un peu plus du doigt les problèmes auxquels nous devons faire face tout au long de l'année.

Mais ceci n'est pas une fatalité, car si nous sommes uni-e-s face à ceux qui nous exploitent et face à l'Etat, nous pourrons gagner de nouveaux droits et changer les choses!

Union! Action! Autogestion!

Parce qu'un autre spectacle est possible, la CNT-SO lance un syndicat national de la culture et du spectacle et appelle tous.tes les travailleurs.euses du secteur du spectacle à le renforcer :

- les techniciens-nes (son, lumière et vidéo), grimpeurs-euses et monteurs-euses ;
- les chauffeurs-euses et carristes ;
- les habilleurs-euses, coiffeurs-euses et maquilleurs-euses;
- les roadies, scaffers, runners et riggers ;
- les électro et décorateurs-trices et caméramans ;
- les metteurs-euses en scènes et assistant-e-s de production ;
- les acteurs et actrices, danseurs-euses les artistes, clowns, et musicien-nes;
- circassiens-nes, échassiers-ères et animateurs-trices ;
- les intermittents-tes, salarié-e-s, auto-entrepreneurs-euses et manchard-e-s;
- les travailleurs-euses avec ou sans papiers, les nomades et sédentaires.

En bref, toutes celles et ceux qui font de l'industrie du cinéma, de la musique, du cirque, du théâtre, de la danse, de la photo, de la radio, et de l'industrie culturelle et du divertissement dans son ensemble ce qu'ils sont aujourd'hui, à se syndiquer dès maintenant et à lutter ensemble pour le monde du spectacle que nous voulons demain, mais également construire un autre futur!

Choisir la CNT Jolidarité Ouvrière c'est développer une alternative syndicale!

Refus du corporatisme

La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion

La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérente-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale

À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs et travailleuses

Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes

Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire

Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

Prendre contact / adhérer :

CNT	
SOLIDARITÉ OUVRIÈRE	

Nom / Prénom :
Entreprise:
Adresse :
Téléphone / E-mail :

CNT - Solidarité Ouvrière Syndicat des Travailleurs-euses Uni-e-s de la Culture et du Spectacle 8, rue Paul Lafargue 69100 Villeurbanne

stucs@cnt-so.org ou spectacle@cnt-so.org